

BOURGET EN HUILE

LE MAG

mars - avril - mai - 2016 - N°6

LA TNT



La TNT passe à la haute définition partout en France dans la nuit du 4 au 5 avril. Du fait de ce changement, sept nouvelles chaînes gratuites nationales vont faire leur apparition en Rhône-Alpes. Attention, vous devez savoir si votre équipement est compatible, sinon le 5 avril, ce sera l'écran noir.

Pourquoi l'arrivée de la TNT HD ?

Actuellement, deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes : le MPEG-2 et le MPEG-4. Dès le 5 avril, le MPEG-2 sera abandonné au profit du MPEG-4, votre adaptateur et votre téléviseur devront donc être compatibles. Deux raisons expliquent ce changement. D'une part, la qualité de l'image et du son sera améliorée, plus nette. D'autre part, grâce à cette évolution, des fréquences hertziennes, seront libérées pour améliorer la couverture de la téléphonie mobile en 4G partout en France.

Sept nouvelles chaînes gratuites, des canaux 20 à 26

Dès le 5 avril, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront toujours les chaînes historiques, celle de la TNT lancées en 2005 et d'autres en HD lancées en 2012 mais jusque-là inaccessibles en Rhône-Alpes sur les canaux 20 à 25. Sur le canal 26, LCI sera désormais diffusée en clair. Les chaînes locales (TL7, TLM, TV8 Mont-Blanc, Télé Grenoble) continueront d'être diffusées sur les canaux 30 à 39. Les chaînes payantes seront

relayées sur les canaux 40 à 49.

Comment savoir si votre télévision ou décodeur est compatible avec la TNT HD ?

Placez-vous sur la chaîne 7 ou 57 : si vous visualisez le logo "Arte HD", c'est bon, vous êtes prêts pour l'arrivée de la TNT HD. Le 5 avril, vous n'aurez qu'à lancer une nouvelle recherche automatique des chaînes de télévision. Si vous devez acheter un nouvel équipement, les premiers prix des adaptateurs TNT HD avoisinent 25 euros à un peu plus de 100 € si vous êtes équipé d'une parabole.

Vous renseigner sur la TNT : 0970 818 818 (en semaine, numéro non surtaxé) .

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous.

Lorsque ce Numéro du MAG paraîtra, nous serons à quelques jours du printemps.

Aujourd'hui, avec un peu de nostalgie, quoi de mieux qu'une poésie de Rémy de Gourmont que j'ai apprise en CM2 pour parler du printemps qui montre son nez.

Avril

Simone, le soleil rit sur les feuilles de houx
Avril est revenu pour jouer avec nous.

Il porte des corbeilles de fleurs sur ses épaules,
Il les redonne aux épines, aux marronniers, aux saules.

Il les sème une à une parmi l'herbe des prés,
Sur les bords des ruisseaux, des mares et des fossés.

Il garde les jonquilles, pour l'eau, et les pervenches
Pour les bois, aux endroits où s'allongent les

branches.

Il jette des violettes à l'ombre, sous les ronces
Où son pied nu, sans peur, les cache et les enfonce.

A toutes les prairies, il donne des pâquerettes
Et des primevères qui ont un collier de clochettes.

Il laisse les muguetts tomber dans les forêts
Avec les anémones, le long des sentiers frais.

Il plante des iris sur le toit des maisons
Et dans notre jardin, Simone où il fait bon,

Il répandra des ancolies et des pensées
Des jacinthes et la bonne odeur des giroflées.

AGENDA

La mairie sera fermée du 28 mars au 1er avril inclus.

Cinéma (Salle polyvalente de La Rochette)

Le 25 mars projection du « clan des renards ».

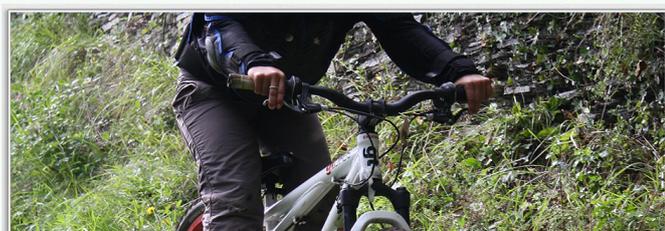
Schéma directeur d'assainissement

Le 7 avril à 19h réunion publique à la salle des fêtes.

Spectacle

Le 1er mai 15 h, dans le cadre de la politique culturelle « Cœur de Savoie », la Compagnie Autochtone nous présente dans la salle polyvalente son spectacle « Les cavaliers » d'après Aristophane.

La randonnée VTT "les sentiers de fer" se déroulera le 5 juin 2016. Enfin une randonnée VTT All mountain en Belledonne. Des longues montées,



des singles, du portage... Plusieurs parcours pour vous faire découvrir les derniers contreforts de Belledonne, au-dessus de la Rochette. Attention, le grand parcours est volontairement long et technique. Avis aux amateurs !
Les modalités 2016 seront prochainement mises en ligne.

ÉCOLE

**SÉCURITÉ DES ÉCOLES,
COLLÈGES, LYCÉES**



VIGIPIRATE

POUR VOTRE SÉCURITÉ

| | |
|---|---|
|  <p>Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement</p> |  <p>Contrôle visuel des sacs</p> |
|  <p>Vérification systématique de l'identité des personnes étrangères à l'établissement</p> |  <p>Organisation d'exercices de sécurité</p> |

De nouvelles mesures de sécurité à l'école

Depuis les attentats du 13 novembre 2015, la sécurité a été renforcée dans les établissements scolaires notamment avec le Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS) qui permet la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Il a donc été décidé de fermer à clefs les portes des classes et celles de la mairie également les lundis, mercredis et jeudis, pour permettre aux deux classes de communiquer plus facilement.

Dans les nouvelles instructions, il est aussi demandé :

- aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.
 - de faire un contrôle visuel des sacs
 - de vérifier systématiquement l'identité des personnes étrangères à l'établissement.
 - qu'un adulte assure l'accueil à l'entrée des écoles
- Différents exercices ont également été réalisés avec les enfants.

Voyage

Le 30 mars les enfants partent en classe de mer dans le Pas de Calais jusqu'au 8 avril. Nous retrouverons un compte rendu détaillé dans le prochain MAG.

ASSOCIATION

Belledonne Gelon Trail 2016

Depuis six ans déjà le Bourget en Huile accueille le Belledonne Gelon Trail, compétition sportive de haut niveau organisée par l'association Belles Grimpes en Belledonne.

La municipalité et notre association d'animation locale se sont comme chaque année mobilisées pour que cette manifestation soit une fois de plus une réussite. Tout était donc prêt en ce 21 février 2016 lorsque se sont élancés sur les deux parcours au programme les compétiteurs venus nombreux, femmes et hommes confondus, tous partis du foyer de ski de fond à la découverte de notre vallée des Huiles et de ses magnifiques paysages.

Si la neige a quelque peu manqué à ces coureurs à pied tout terrain un grand soleil les a par contre accompagnés jusqu'à l'arrivée. L'accueil était à la hauteur puisque sur place sont venus les encourager Madame Santais, député maire de Montmélian et présidente de la communauté de communes ainsi que nos deux conseillers départementaux Madame Tallin et Monsieur Duc. Tous ont partagé le vin chaud avec monsieur le maire, les bénévoles et les concurrents présents.

Après la remise des prix chacun a pu se restaurer à l'intérieur de la salle polyvalente transformée pour l'occasion en un immense hall d'accueil très apprécié des organisateurs. Merci encore aux Bourgerains venus aider au bon déroulement de cet événement.



Bilan saison hivernale 2015 / 2016

Tout était prêt fin décembre pour le démarrage de nos activités hivernales de plein air mais le manque de neige a grandement perturbé notre saison. Le foyer de ski de fond n'a été ouvert qu'un weekend end et peu de skieurs ont pu profiter des pistes restées opérationnelles que quelques jours. Les sorties raquettes en nocturne qui nécessitent une minutieuse organisation n'ont pu avoir lieu. Quant aux pistes de luge elles ont pu malgré tout être utilisées chaque fois qu'une mince pellicule de neige a bien voulu provisoirement recouvrir la verdure. Sur place ce sont les enfants de l'école qui ont pu chaque fois que cela a été possible s'initier aux raquettes et skis de fond.

Si ce défaut d'enneigement a fait que nos bénévoles ont été peu mis à contribution une telle

situation reste pour eux et pour nous tous un peu démobilisant après le gros travail de préparation accompli pour satisfaire nos visiteurs. Et puis, rien ne vaut le Bourget en Huile l'hiver avec un bon manteau neigeux sous un brillant soleil, avec des skieurs et raquetteurs arpentant en tous sens leurs espaces respectifs, avec les cris de joie des enfants faisant de la luge à l'aplomb d'un parking plein. Mais ce n'est que partie remise, on fera mieux l'année prochaine !

INFORMATIONS DIVERSES

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit.



L'incinération de déchets ménagers, y compris végétaux, est interdite par le règlement sanitaire départemental.

L'utilisation du feu en forêt, ainsi que les écobuages, sont également interdits.

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de polluants qu'un parcours de 18 000 km effectué avec une voiture essence ou 6 000 km avec une voiture diesel. Brûler ses végétaux à ciel ouvert produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchetterie. (Source Air-Rhône-Alpes)

Recensement de la population

- Population municipale : 147
- Population comptée à part : 6
- Population totale : 153

Quel assainissement pour demain ?

Afin de répondre à cette question, la commune du Bourget en Huile s'est lancée dans l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement qui définit, délimite et réglemente les types d'assainissement à instaurer sur la commune pour les prochaines années. Un diagnostic des installations d'assainissement existantes a été réalisé. Individuelles ou collectives, différentes solutions techniques ont été envisagées, ainsi que leurs coûts.

Tous les habitants et résidents du Bourget en Huile sont conviés à une réunion publique le 07 Avril à 19 heures à la salle des fêtes pour assister à la présentation de cette étude à l'issue de laquelle, chacun pourra interroger spécialistes et élus.

Une complémentaire santé communale, pourquoi pas ?

Un Français sur trois renonce à se soigner. On a coutume de dire que la France a le meilleur système de santé au monde, mais la crise est passée par là et 33% des Français renoncent à se soigner ou reportent leurs soins, faute de moyens. Nous avons de notre côté constaté une augmentation assez significative des cotisations pour nos complémentaires santé. Cette augmentation s'est accrue depuis l'obligation faite aux entreprises de contracter une mutuelle pour son personnel. Les jeunes, les étudiants et les retraités sont particulièrement touchés.

Des communes rurales ont réagi et ont négocié pour leurs habitants des tarifs intéressants (jusqu'à des réductions de 20% sur le tarif public). Au sein du conseil municipal, nous en avons débattu et nous sommes prêts à engager des démarches. Pour le Conseil Municipal, c'est Jacqueline Ansard, qui est chargée du dossier.

Il est bien entendu qu'un certain nombre d'adhérents est nécessaire pour consulter des compagnies d'assurance. Il est proposé un petit questionnaire qui pourra servir de référence pour une consultation. Merci de le transmettre en mairie avant le 31 mars 2016.

| | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Je suis intéressé par une mutuelle santé communale | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | |
| Nombre de personnes dans le foyer | <input type="text"/> | |
| | | |
| Tranche d'âge du souscripteur | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | <input type="checkbox"/> | |
| | | |
| Famille (facultatif) | <input type="text"/> | |

Campagne de vidange des fosses septiques

La Communauté de Communes propose de nouveau un service d'entretien et de vidange des ouvrages d'assainissement non collectif à destination des usagers : 3 campagnes de vidange seront organisées chaque année et permettront aux usagers de bénéficier de tarifs groupés.

La première campagne de vidange aura lieu fin mars - début avril 2016. Le document d'inscription est téléchargeable sur le site internet de Cœur de Savoie dans la rubrique «environnement/SPANC »

L'association « Les Bouchons d'Amour »

Créée en 2001 et parrainée par Jean-Marie Bigard l'association récupère et trie vos bouchons plastiques et les revend à un recycleur. Ce dernier se situe en Belgique, il s'agit de l'entreprise Eryplast.

Les bouchons collectés et revendus sont :

- Bouchons alimentaires : eau, lait, soda, huile, compote, crème fraîche, moutarde, œuf Kinder...
- Bouchons ménagers : liquide vaisselle, produit d'entretien, lessive, assouplissant, aérosol...
- Bouchons de produits cosmétiques ou d'hygiène : déodorant, laque, dentifrice, shampooing, produit douche...

Sont refusés :

- Bouchons de produits chimiques hautement toxiques
- Bouchons de sécurité : détergents...
- Bouchons de médicaments

La tonne de bouchons collectés est achetée à l'heure actuelle à 210 euros. L'argent provenant de cette vente permet à l'association « Les Bouchons d'Amour » :

- D'acheter du matériel pour sportifs handicapés.
- D'améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap.
- D'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle.

Le point de collecte des bouchons se situe à la mairie du Bourget en Huile, Christine Masnada se charge de les apporter à Chambéry.

Téléthon 2015

La recette de la vente de pâtisseries s'est élevée à 354 €.

Cette somme a été entièrement reversée à l'A.F.M.

Un grand merci à tous les participants.

Notre forêt, notre patrimoine

Certains exploitants forestiers sans scrupules sévissent sur notre secteur et, ce, en faisant abstraction de la législation, et de l'application de la charte forestière de territoire que nous avons élaboré il y a quelques années.

C'est ce qui s'est passé du côté de la Vorpillière en limite avec La Table. Outre le chemin d'accès communal appartenant à La Table, complètement défoncé et impraticable les préjudices dans l'environnement et le massif ont de quoi révolter.



C'est un véritable saccage qui a été réalisé par l'entreprise Savoie Bois. Des arbres coupés à un mètre, des branches et des arbres entiers abandonnés, croisés et irrécupérables jonchent le sol. Les coupes dites « à blanc » ne sont pas la solution en matière de gestion.

- Elles entraînent des maladies (scolytes et autres),
- Elles déséquilibrent les massifs,
- Elles facilitent les déracinements des bois de périphérie,
- Elles empêchent ou retardent une régénération naturelle
- Elles transforment et dénaturent le paysage.

Pensons donc aux générations futures en gérant durablement notre patrimoine

La gestion durable est un concept général, défini depuis la Conférence de Rio (1992), comme une gestion susceptible de fournir à nos contemporains les biens et services qu'ils attendent de la forêt, sans remettre en cause la possibilité, pour les générations futures, de faire de même.

Pour l'Europe, la gestion forestière durable doit respecter les 6 critères d'Helsinki (du nom de la conférence où ces critères ont été adoptés) :

- maintien des capacités de production,
- maintien du bon état sanitaire,
- satisfaction de la fonction de production,

- respect de la biodiversité ,
- protection du sol et des eaux,
- fournitures des diverses "aménités" (accueil, qualité du paysage...).

En France, les Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) sont chargés d'orienter, de développer et d'améliorer la gestion durable des forêts privées.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est un établissement public, délégation régionale du Centre National de la Propriété forestière, administré par un conseil de propriétaires privés élus. Il a compétence pour orienter et développer la gestion des bois et terrains à vocation forestière des particuliers.

Le CRPF concourt à la gestion durable des forêts privées.

Ses missions sont :

- Améliorer et développer la gestion des forêts, notamment avec l'agrément des Plans Simples de Gestion, et l'enregistrement des Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles ;
- Regrouper les propriétaires et mobiliser les ressources (bois, non bois et services rendus) ;
- Sensibiliser et former les propriétaires et leurs gestionnaires aux techniques sylvicoles ;
- Participer à la protection de la forêt et à sa pérennité ;
- Contribuer à la prise en compte de la forêt privée dans la Société et l'aménagement du territoire.

Le contact pour notre secteur

Pascal Guillet-DAUPHINE

CRPF Rhône-Alpes - Savoie - Huiles – Hurtières – Maurienne

Maison de l'Agriculture et de la Forêt

40 rue du Terraillet

73190 ST BALDOPH

Téléphone fixe : 04 79 60 49 12

Fax : 04 79 28 35 46

Email : pascal.guillet@crpf.fr

Permanence les 1ers et 3 e mardis de 8h à 12h



LA PÊCHE EN SAVOIE,

Le département de La Savoie compte 1800 km de cours d'eau de 1ère catégorie essentiellement peuplés de salmonidés, 60 km de rivières de 2ème catégorie et 8000 ha de lacs naturels et de retenues pour pêcher.

La Savoie offre une multitude de destinations halieutiques :

- Pêche du bord ou en barque au lac d'Aiguebelette(545 ha), ou au Lac du Bourget, plus grand lac naturel de France (18 km de long et 4460 ha de superficie) riche de 33 espèces piscicoles
- Découverte des berges du Rhône et du Guiers dans l'avant pays savoyard (frontalier avec le département de l'Isère)
- Exploration de l'Isère et ses affluents dans la combe de Savoie
- Prospection des nombreux torrents qui dévalent les différents massifs de notre département, le Chéran dans les Bauges (partie aval en Haute Savoie), la petite Isère et ses affluents en Tarentaise, le bassin de l'Arc en Maurienne, Le Gelon
- Randonnées halieutiques au bord des nombreux lacs, naturels et de retenue Roselend, St Guérin, La Gittaz, Chevril, Sassièrè, Bissorte, Plan d'Amont et d'Aval, Mont Cenis)
- Découverte des Parcours Pêche de Savoie(Barouchat, Aitelène)

La pêche en Savoie, c'est aussi, une diversité piscicole remarquable !

Les rivières, torrents et lacs savoyards sont peuplés de nombreux salmonidés tels que :

La truite fario et arc en ciel, l'omble chevalier, le cristivomer, le saumon de fontaine, ainsi que de nombreux carnassiers (brochet, perche, sandre, black-bass, silure) et poissons blancs (gardons, ablettes...), sans oublier le corégone, poisson emblématique des lacs alpins.

Tout pêcheur en action de pêche doit être en possession de sa carte de pêche pour justifier de sa qualité de membre d'une AAPPMA. Elle doit être revêtue d'un timbre CPMA, d'une photographie et doit être signée

Les différentes cartes :

Carte AAPPMA

Personne majeure Valable sur le domaine de l'AAPPMA et domaine public français 76 €uros

Réciprocité départementale Donne accès aux domaines des 27 AAPPMA réciprocitaires de Savoie + 30 €uros

Carte AAPPMA

Personne mineure Carte départementale annuelle pour les jeunes de moins de 18 ans. 19 euros

Carte découverte Carte départementale annuelle pour les jeunes de moins de 12 ans. 6 €uros

Carte promotionnelle découverte « femme » Carte départementale annuelle réservée aux femmes 32 €uros

Carte journée Carte départementale valable une seule journée 13 €uros

Carte hebdomadaire Carte départementale valable 7 jours consécutifs 32 €uros

Les cartes sont en vente à l'office de Tourisme de La Rochette Téléphone : 04 79 25 53 12

Site internet :<http://tourisme.coeurdesavoie.fr/>

La pêche au Bourget en Huile, Entre le pont Villermet et la source des Fontaines

